



**ÉLECTIONS
MUNICIPALES 2009**

**Pour que les jeunes se réapproprient
leur milieu de vie!**



Pour que les jeunes se réapproprient leur milieu de vie!

Les décisions prises au niveau municipal sont d'une importance cruciale. Elles ont un impact direct sur notre quotidien qui va souvent bien au-delà de notre quartier et de notre coin de rue. Les membres du Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) souhaitent se prononcer sur les enjeux municipaux et faire connaître aux partis et à la population leurs demandes. Des demandes qui, espérons-le, démontreront que les jeunes ont une vision de leur ville et trouveront écho.

Chaque ville possède des richesses et présente de nombreux défis à relever. Que l'on parle de l'intégration des personnes immigrantes, de la protection de l'environnement, de la gestion des matières résiduelles, d'une offre de logement équilibrée ou encore d'un secteur économique prospère, il faut avant tout opter pour le développement d'une ville durable qui fasse une place de choix aux citoyennes et citoyens. Une ville où la population pourra se réapproprier son milieu de vie.

Les conditions de réussite de ces objectifs dépendent de la volonté et des actions collectives qui réuniront les municipalités, les entreprises, les gouvernements, les organismes du milieu et la population. Dans le contexte des élections municipales, les jeunes interpellent plus particulièrement les candidates et candidats afin de construire une ville durable.

En plus de l'environnement physique, les citoyennes et citoyens doivent investir davantage l'espace public. De la façon qui leur convient, tous doivent prendre leur place et participer activement à l'amélioration de leur milieu de vie. Pour ce faire, les décideurs, en partenariat avec les entreprises, les organismes et la population doivent bâtir des villes inclusives qui tirent leur richesse de la diversité, que l'on parle de la diversité sexuelle, ethnique ou encore de la diversité des rêves et des aspirations de chacun. L'inclusion, c'est également faire une place aux populations vulnérables et intégrer l'approche de l'accessibilité universelle dans tous les secteurs.

Les membres du FJÎM souhaitent ardemment que leurs villes adoptent un mode de développement qui s'inspire des trois principes que sont : la réappropriation de l'espace et du milieu de vie par les citoyennes et citoyens; la construction d'une ville durable et inclusive qui tire profit de la diversité; et enfin une dynamisation de la ville et des quartiers.

Une ville et des quartiers dynamiques

Eau

Favoriser l'accès aux berges pour des usages récréotouristiques, y aménager des pistes cyclables, des chemins piétonniers, des plages et organiser des activités sportives et culturelles.

Développer un réseau de transport collectif fluvial complémentaire au réseau terrestre existant.

Verdissement et espaces verts

Favoriser l'agriculture urbaine collective en donnant accès à des terrains pour aménager des jardins communautaires et inciter la population à pratiquer l'agriculture urbaine à domicile.

Réaliser des projets de verdissement dans les espaces vacants, les stationnements et les ruelles, les rues, en plus de soutenir l'aménagement de toits verts.

Piétonnisation

Aménager des voies piétonnières pour l'été et l'automne sur la rue Ste-Catherine, l'avenue du Mont-Royal et la rue St-Paul. Faire en sorte que ces voies deviennent des lieux privilégiés pour la tenue d'événements culturels, d'interventions artistiques et d'activités en sport et loisir.

Alimentation

Offrir aux jeunes et à l'ensemble de la population l'accès à des aliments frais et abordables à proximité par l'aménagement de marchés publics, en priorité, dans les quartiers défavorisés.

**Pour que les jeunes se réapproprient
leur milieu de vie!**



**ÉLECTIONS
MUNICIPALES 2009**



Une ville avec un milieu de vie adapté aux besoins de la population

Habitation

Protéger et augmenter le parc de logements locatifs dans différents quartiers. Augmenter la construction de logements sociaux et communautaires et en améliorer l'accès pour les jeunes afin qu'ils bénéficient de logements de qualité et abordables.

Apporter un soutien aux jeunes et aux jeunes familles lors de l'achat d'une première propriété en développant des mesures incitatives comme des congés de taxes foncières la première année, une réduction de la taxe de bienvenue, des incitatifs fiscaux et des programmes de subventions adéquats en développant des partenariats avec les autres paliers de gouvernement.

Transport

Dans les cas de réfection et d'aménagement de projets routiers et autoroutiers, accorder la priorité au transport collectif et au transport actif, s'opposer aux projets qui contribuent à augmenter la circulation automobile et implanter des systèmes de péage.

Améliorer la desserte de transport en commun et de transport actif en développant les infrastructures pour desservir les extrémités de l'Île. Réaliser le train de l'Est, prolonger le métro, améliorer les services de la ligne bleue et ajouter des lignes d'autobus afin d'offrir des alternatives aux usagers de la voiture.

Gestion des matières résiduelles

Mettre en place les infrastructures nécessaires pour permettre le recyclage dans les lieux publics et s'assurer que les promoteurs d'événements publics recueillent les matières recyclables.

Mettre en place les infrastructures et les outils de collecte pour composter les matières organiques.

Une ville sécuritaire qui favorise la cohabitation

Créer des espaces sécuritaires pour les jeunes allosexuels, exempts de violence, de harcèlement et de discrimination en aménageant des lieux permanents de socialisation et des lieux d'intervention pour les organismes.

Favoriser les pratiques de médiation sociale et soutenir les ressources d'accompagnement juridique afin de freiner la judiciarisation des jeunes de la rue et de mieux partager l'espace public.

Une ville créative et en mouvement

Art et culture

Accorder aux artistes de la relève un meilleur accès aux espaces de diffusion existants et offrir de nouveaux espaces de création (murs, pavés, places, mobilier urbain).

Participer à la promotion et à la visibilité des événements par la création de nouveaux espaces d'affichages culturels dédiés aux artistes de la relève et aux petits lieux de diffusion.

Maximiser l'accès aux Maisons de la culture, notamment en ouvrant leurs portes à la relève durant l'été, et améliorer la diffusion de la relève dans le réseau Accès Culture.

Sport et loisir

Adapter les espaces verts et favoriser leur accès pour des activités sportives et culturelles appréciées des jeunes comme le skate, la peinture sur murales, le théâtre de rue, l'ultimate frisbee et la pratique de sports libre.

Favoriser l'accès des jeunes aux lieux de pratiques et aux activités en offrant des services flexibles au plan des horaires, des inscriptions, des modalités de paiement et des activités offertes.

**Pour que les jeunes se réapproprient
leur milieu de vie!**



**ÉLECTIONS
MUNICIPALES 2009**



Une ville économiquement prospère

Favoriser l'implantation d'entreprises par de jeunes entrepreneurs en mettant en place des mesures incitatives comme des congés de taxes, des allègements fiscaux et un appui à la revitalisation des terrains.

Favoriser l'accès des jeunes et plus particulièrement des jeunes immigrants et des minorités visibles à des emplois permanents à la fonction publique municipale.

Privilégier l'octroi de contrats municipaux à des entreprises socialement responsables et écoresponsables.

Une ville qui compte sur la participation des jeunes

Participation citoyenne

Faire une place aux jeunes dans les lieux décisionnels en favorisant leur accès aux conseils d'administration des organismes municipaux et paramunicipaux.

Revoir les modalités et le fonctionnement des consultations publiques pour les rendre plus flexibles et ainsi favoriser la participation des jeunes.

Participation électorale

Élargir le mandat du Greffe afin de promouvoir les valeurs démocratiques et stimuler la participation électorale des jeunes et de l'ensemble de la population, et ce, de manière permanente.

Mettre en place des mesures concrètes pour soutenir les candidatures jeunes, notamment en créant un Fonds indépendant pour financer la contribution des jeunes ou encore en s'assurant que les partis offrent un soutien aux jeunes au plan financier et du réseautage.

Une ville avec des services accessibles

Instaurer un tarif jeune pour les 30 ans et moins pour les services culturels, de sports et loisirs et pour l'accès aux services de transport collectif et actif.

Instaurer pour les citoyennes et citoyens des services, des programmes, des moyens de communication et des infrastructures universellement accessibles.



Pour en savoir sur le Forum jeunesse de l'île de Montréal et sur ses activités liées à la présente campagne, visitez notre site Internet :

www.fjim.org

Envie de réagir aux priorités du FJÎM?
Contactez-nous!

Marie-Hélène Croteau
agente de développement
514 842-2400 poste 2105
info@fjim.org

Les cinq priorités du FJÎM

1- Pour dynamiser les quartiers et la ville, investir des espaces, comme des terrains vacants, des terrains d'immeubles inoccupés et des stationnements de surface pour y pratiquer l'agriculture urbaine, des interventions artistiques, y aménager des espaces verts ou encore des marchés publics.

2- Pour favoriser l'accès aux services, instaurer un tarif jeune pour les 30 ans et moins qui s'applique aux activités culturelles, aux sports et loisirs et aux services de transport collectif et actif.

3- Pour se réapproprier le fleuve, aménager les berges pour des usages récréotouristiques et exploiter les voies fluviales en développant un réseau de transport collectif.

4- Pour développer des espaces d'habitation adaptés aux besoins des jeunes, protéger et augmenter le parc de logement locatif dans tous les quartiers, aménager des ateliers de création pour la relève artistique, des logements sociaux et communautaires et des habitations pour les jeunes nouvellement arrivés : étudiants, jeunes des régions, etc.

5- Pour favoriser la participation des jeunes au développement de leur ville, leur réserver des sièges dans les lieux décisionnels des organismes municipaux et paramunicipaux.

Le FJÎM est un organisme de concertation de la CRÉ de Montréal représentant plus de 500 groupes jeunesse de la région. Ses 26 membres élus proviennent des milieux étudiant, socioéconomique, sociocommunautaire, des arts et de la culture, de l'environnement ainsi que des sports et loisirs. Il coordonne des projets et défend les intérêts des jeunes âgés de 12 à 30 ans. Le FJÎM inscrit son action politique dans un cadre non partisan.